

2024/238

NB

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

<p>ville de <b>Toulouges.</b> <i>pauc treva</i></p>	<p><b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>N° 2024/05/05</b></p>
---	--

**SEANCE DU 6 MAI 2024**

L'an deux mille vingt quatre et le six mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Toulouges, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal située Parc de Clairfont, sous la présidence de Monsieur Nicolas BARTHE, Maire.

<p><b>Date de la convocation :</b> 29 avril 2024</p> <p><b>Nombre de conseillers :</b></p> <p><b>En exercice :</b> 27</p> <p><b>Présents :</b> 20</p> <p><b>Votants :</b> 23</p>	<p><b>Présents :</b> Nicolas BARTHE, Laurent LOPEZ, Aurélie PASTOR-BARNEOUD, Eric GARAVINI, Christine MALET, Thierry SEGARRA, Stéphanie GOMEZ, Eric BOSQUE, Pascale MICHEL, Béatrice BAILLEUL, Sandra FERRER, Audrey CALVET, Sandrine RABASSE, Rudy KLEIN, Martial MIR, Bernard PAGES, Michel PLAZA, Isabelle OSTERSTOCK, Patrick LANNES, Fabrice SCHORDING</p> <p><b>Absents excusés ayant donné procuration :</b> Serge CIVIL absent excusé procuration Pascale MICHEL, Patrice PASTOU absent excusé procuration Fabrice SCHORDING, Vanessa BLAY absente excusée procuration Sandra FERRER.</p> <p><b>Absents :</b> Jean-Charles FESQUET, Franck DE LA LLAVE, Florian GUZDEK, Fabien BATLLE</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Aurélie PASTOR-BARNEOUD</p>
--	--

**ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ADOLESCENT**  
**Actualisation des tarifs année scolaire 2024-2025 et création d'un nouveau tarif**

Christine MALET expose à l'Assemblée la nécessité de procéder à l'actualisation des tarifs des services de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Adolescent, ainsi que la création d'un nouveau tarif de participation à des soirées, à des repas....

Elle rappelle les tarifs 2023/2024 votés lors du conseil municipal du 3 avril 2023 :

ALSH ADOLESCENTS TARIFS JOURNEES ACTIVITES										
Tarifs 2023	CAF								MSA	
	Q/F inférieur à 480		Q/F entre 480 et 695		Q/F entre 696 et 867		Q/F supérieur à 868		QF inférieur à 861	QF supérieur à 861
	2023	Aide CCAS (-3,05€)	2023	Aide CCAS (-3,05€)	2023	Aide CCAS (-3,05€)	2023	Aide CCAS (-3,05€)	2023 Brut	2023 Brut
Tarif journée : Activité simple (Quick ciné, Laser Game, bowling...)										
Toulouges	9,68 €	6,63 €	11,87 €	8,82 €	14,28 €	11,23 €	16,61 €	13,56 €	8,65 €	11,04 €
Extérieur	11,78 €		14,38 €		16,87 €		19,31 €		14,38 €	16,87 €
Tarif journée : Activités combinées, à partir de 2 jours et activités spécifiques ( exemple : bivouac, randonnée, VTT, plongée, canyoning, water jump, cheval...)										

2024/239

NB

Toulouges	15,48 €	12,43 €	17,43 €	14,38 €	23,49 €	20,44 €	30,90 €	27,85 €	14,22 €	20,27 €
Extérieur	18,25 €		20,22 €		26,33 €		34,33 €		20,22 €	26,33 €
Tarifs journée : Activités à partir de 3 jours (exemple séjours : ski, séjours petites vacances scolaires et été...)										
Toulouges	22,48 €	19,43 €	26,36 €	23,31 €	35,91 €	32,86 €	56,96 €	53,91 €	23,13 €	32,69 €
Extérieur	28,93 €		32,58 €		48,02 €		69,08 €		32,58 €	48,02 €
Tarif journée : Sortie exceptionnelle (Parc de Loisir...)										
Toulouges	33,50 €	30,45 €	45,55 €	42,50 €	69,65 €	66,60 €	81,69 €	78,64 €	42,34 €	66,43 €
Extérieur	36,35 €		48,24 €		72,43 €		84,47 €		48,24 €	72,43 €

### Actualisation des tarifs :

A compter du 2 septembre 2024 et au vu de l'augmentation des charges courantes, du consommable et des activités, Christine MALET propose d'actualiser les tarifs des services de 2 %.

D'autre part, la cotisation d'adhésion annuelle à l'Accueil de loisirs sans hébergement Adolescent est actuellement d'un montant de 5 €.

Pour rappel, cette cotisation permet aux jeunes de fréquenter la structure toute l'année scolaire (vacances et hors vacances scolaires). Les temps « hors vacances » ne sont soumis à aucune contrepartie financière des familles.

Après concertation entre le service jeunesse et les élus du Pôle Education Enfance et Jeunesse, le montant de la cotisation d'adhésion à la structure à été actualisé à hauteur de 8 €.

### Création d'un nouveau tarif :

Christine MALET explique que l'Accueil de loisirs sans hébergement Adolescent proposait jusqu'à présent aux jeunes, dans le cadre de ses activités, de participer à des soirées, à des repas (grillades ou autres...) de manière gratuite.

Après concertation entre le service jeunesse et les élus du Pôle Education Enfance et Jeunesse, il a été décidé de la création d'un nouveau tarif de participation à hauteur de 4,50 € par manifestation.

Elle propose au Conseil municipal de valider :

- L'actualisation des tarifs de 2 % pour l'année scolaire 2024-2025, ainsi que l'actualisation du tarif d'adhésion à la structure à hauteur de 8 €.
- La création d'un nouveau tarif de participation aux repas (grillades.....) à hauteur de 4,50 € par manifestation.

Ces modifications sont présentées dans le tableau ci-après :



2024/240
NB

ALSH ADOLESCENTS TARIFS JOURNEES ACTIVITES								
Tarifs 2024/2025	Q/F inférieur à 480		Q/F entre 480 et 695		Q/F entre 696 et 867		Q/F supérieur à 868	
	2024/2025	Aide CCAS (-3,05€)	2024/2025	Aide CCAS (-3,05€)	2024/2025	Aide CCAS (-3,05€)	2024/2025	Aide CCAS (-3,05€)
Tarif journée : Activité simple (Quick ciné, Laser Game, bowling...)								
Toulouges	9,87 €	6,82 €	12,11 €	9,06 €	14,57 €	11,52 €	16,94 €	13,89 €
Extérieur	12,02 €		14,67 €		17,21 €		19,69 €	
Tarif journée : Activités combinées, à partir de 2 jours et activités spécifiques ( exemple : bivouac, randonnée, VTT, plongée, canyoning, water jump, cheval...)								
Toulouges	15,79 €	12,74 €	17,78 €	14,73 €	23,96 €	20,91 €	31,51 €	28,46 €
Extérieur	18,61 €		20,62 €		26,85 €		35,02 €	
Tarifs journée : Activités à partir de 3 jours (exemple séjours : ski, séjours petites vacances scolaires et été...)								
Toulouges	22,93 €	19,88 €	26,88 €	23,83 €	36,63 €	33,58 €	58,10 €	55,05 €
Extérieur	29,51 €		33,23 €		48,98 €		70,47 €	
Tarif journée : Sortie exceptionnelle (Parc de Loisir...)								
Toulouges	34,17 €	31,12 €	46,46 €	43,41 €	71,04 €	67,69 €	83,33 €	80,28 €
Extérieur	37,08 €		49,20 €		73,88 €		86,16 €	
Tarif unique : soirées, repas (grillades ou autres...)								
4,50 €								
Tarif annuel adhésion à la structure								
8 €								

Où l'exposé de son rapporteur, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

**APPROUVE** l'actualisation des tarifs de 2 % pour l'année scolaire 2024-2025, ainsi que l'actualisation du tarif d'adhésion à la structure à hauteur de 8 €,

**APPROUVE** la création d'un nouveau tarif de participation aux repas (grillades..) à hauteur de 4,50 € par manifestation .

**DIT** que ces tarifs seront applicables à compter du 2 septembre 2024 et pour l'année scolaire 2024-2025.

Fait et délibéré les jour, mois en an que dessus,  
 Pour extrait certifié conforme  
 Délibération rendue exécutoire par publication ou notification  
 à compter du 13/05/2024...

Fait à Toulouges, le 7 mai 2024

Le Maire,



Nicolas BARTHE

Le Maire,

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte consécutivement à sa transmission en préfecture.  
 INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.  
 INFORME de la possibilité de saisir Monsieur le Président dans un délai également de deux mois d'un recours administratif préalable susceptible de prolonger le délai de recours contentieux susmentionné.  
 INFORME que le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

*Publié et mis en ligne le 13/05/2024*

Envoyé en préfecture le 10/05/2024

Reçu en préfecture le 10/05/2024

Publié le



ID : 066-216602136-20240507-DELIB20240505-DE

---